

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Il avait le don de l'observation et, au suprême degré, celui de l'enseignement. Avec ses gardes, ses stagiaires, ses collègues, toujours et partout, bienveillant et d'humeur égale, Liechti observait, il enseignait. Il n'a pas connu d'ennemi; il n'a pas même connu la résistance, parce qu'il avait le rare talent de convaincre. Enseignez clairement, simplement, et vous serez suivi.

Les nombreux stagiaires qui ont eu le bonheur de bénéficier des leçons de ce bon maître peuvent témoigner de ses brillantes qualités, dont jamais cependant il ne tira vanité. Modeste, sa simplicité en imposait davantage que de grandes phrases. Les plus petites forêts de son arrondissement étaient aménagées depuis de nombreuses années, ses sous-ordres dressés à tenir à jour les contrôles des coupes, si bien que, malgré une maladie de plusieurs années, grâce au concours d'un stagiaire dévoué, Liechti laisse, en nous quittant, un arrondissement forestier dans un ordre parfait, meilleur que dans aucun autre.

Tu ne nous as pas quittés, cher collègue, ton souvenir restera vivant parmi nous; pour le bon renom du corps forestier, auquel nous sommes fiers d'appartenir, pour le plus grand bien de la forêt suisse, nous nous efforcerons de marcher sur tes traces et d'acquérir, ou de développer, tes éminentes qualités.

Wd.

COMMUNICATIONS.

Réunion d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture.

C'est le samedi 21 février que la Société vaudoise de sylviculture a eu son assemblée annuelle d'hiver. Le président, *M. J. Bornand*, inspecteur forestier à Payerne, après avoir donné lecture de quelques excuses de personnes absentes, salue M. le conseiller d'Etat Porchet et M. Petitmermet, inspecteur général des forêts.

La partie administrative comporte la lecture et la discussion du rapport annuel, des comptes et du budget. La nouvelle de la mort de M. l'inspecteur forestier Liechti, à Morat, vient de nous parvenir. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ce membre respecté de notre société. Quatre nouveaux candidats sont admis.

Le projet de course d'été au Châtelard et dans la région de Montreux est renvoyé à 1932, car diverses installations pluviométriques, intéressantes à visiter, ne sont pas terminées. C'est dans le Risoux que cette année, fin mai ou commencement de juin, se fera cette excursion. M. H. Piguet, inspecteur forestier au Sentier, futur chef de course, donne un aperçu du programme.

Au cours d'une brève communication, *M. A. Barbey*, expert forestier, montre deux tiges de lierre rongées sans nul doute par le campagnol roux. C'est surtout pendant les hivers rigoureux que cet animal cause de tels dégâts.

La conférence de M. *F. Comte*, inspecteur forestier à Yverdon, sur « *l'élagage en vert des arbres forestiers et d'avenue* » fut écoutée avec beaucoup d'attention. L'élagage des branches sèches, qui permet d'obtenir une meilleure qualité du bois, est une opération généralement admise. Pour des raisons purement économiques, il faut toutefois se borner à élaguer les sujets d'élite ou leurs remplaçants.

L'élagage en vert se fait dans le même but, mais est une question encore controversée. Il semble que toutes les essences forestières se prêtent à cette opération, cependant la question ne paraît pas définitivement résolue en ce qui concerne l'épicéa.

L'élagage ne doit se faire que sur les sujets d'avenir; ils sont plus vigoureux et supportent le mieux une amputation. L'opération doit être progressive, c'est-à-dire qu'il est indiqué de procéder par deux sectionnements successifs. Au lieu de trancher la branche à rez tronc, il faut laisser un chicot. Une plaie béante à même le tronc est évitée, le moignon qui ne possède plus d'organes assimilateurs dépérit, l'épaulement nécessaire pour soutenir le poids de la branche ne se développe plus et, après quelques années, c'est pratiquement une partie sèche que l'on enlève.

Les scies utilisées pour l'élagage doivent convenir parfaitement à ce travail et être bien affûtées. Il ne faut pas enlever des branches dont le diamètre dépasse 10 cm. L'utilisation des moyens préventifs contre l'infection est recommandable, mais tous ces produits sont lavés par les intempéries.

La période la plus favorable convenant à cette opération n'est point facile à déterminer; la « digression physiologique » du conférencier ne nous paraît pas élucider définitivement la question. Les observations de M. Comte le poussent à admettre le moment qui précède celui de l'ascension de la seconde sève comme propice à l'exécution de ce travail.

Un fait est en tous cas certain, si l'on élague les arbres, il faut le faire lorsque ceux-ci sont encore jeunes, sinon il y a là un trompe-l'œil qui ne profite à personne et risque même de causer de sérieux ennuis.

Dans la discussion M. *Blanc*, de Lyon, remarque qu'en Auvergne les paysans ont toujours pratiqué l'élagage du pin sylvestre. M. *Jobez*, de Morez, a fait l'expérience que l'élagage permet d'augmenter la hauteur du peuplement. M. *Petitmermet* a vu, dans les forêts de la Yale University, des peuplements entiers de pin weymouth élagués jusqu'à la hauteur de 5 mètres. M. *Francey*, inspecteur forestier à Nyon, met en doute l'amélioration de la qualité et l'avantage financier, le peuplement devant aussi subir une perte d'accroissement lorsqu'une partie des organes assimilateurs est supprimée. Dans tous les cas nous manquons d'observations concluantes. M. *Borel*, inspecteur cantonal à Genève, cite des expériences fâcheuses faites en France dans des peuplements de chêne, il y a 100 ans. A son avis,

L'élagage doit se faire en automne et ne doit jamais porter sur des branches ayant déjà du bois parfait. M. *Barbey* parle de l'ablation de branches sèches réalisée par le garde Staeger à Valangin. M. *Pillichody*, inspecteur forestier au Brassus, s'élève contre les élagages excessifs dans les pâturages boisés. M. *Gonet*, directeur de l'Association forestière vaudoise, qui a introduit cette importante question dans une conférence l'an dernier, croit que cette opération est un pis-aller et que l'élagage naturel, obtenu par un traitement approprié, est certainement préférable. M. *de Luze*, inspecteur forestier à Morges, préconise l'élagage des semis préexistants longtemps avant d'abattre ces arbres. On bénéficie ainsi de l'accroissement qu'ils produisent en étant réservés en dessus du jeune peuplement. M. *J.-L. Berthoud*, de Neuchâtel, souligne l'écart, toujours croissant, entre les prix de la première et de la seconde qualité de bois.

M. *Bornand* clôt la discussion et propose de poursuivre cette étude au sein de la Société vaudoise de sylviculture. Certains aimeraient voir la Station de recherches forestières de Zurich s'attacher à la résolution de ce problème.

Le programme prévoyait une deuxième conférence, de M. *Noverraz*, inspecteur forestier à Aigle. Retenu par de douloureuses circonstances de famille il est remplacé par le soussigné, adjoint à l'Office forestier central à Soleure, qui traite de « *L'outillage de nos bûcherons* ».

Depuis plus d'une année, la commission technique de l'Association suisse d'économie forestière poursuit activement une enquête sur le bûcheronnage, travail auquel a collaboré le personnel forestier suisse. Le but final de cette enquête est d'arriver à compléter et à améliorer l'outillage du bûcheron et à organiser plus rationnellement son travail. En faisant cela nous venons en aide à la main d'œuvre forestière et améliorons la rentabilité de la gestion.

La main d'œuvre absorbe 78 % environ des dépenses totales et le bûcheronnage à lui seul 34 % déjà ! C'est là une part fort importante; serait-il possible de réduire ces frais ?

Avec de petits moyens on fait parfois de grandes choses, il ne faut pas craindre d'entrer dans les détails. L'inventaire complet de l'outillage d'une équipe ne révèle-t-il pas un ensemble de 40 à 50 objets ! Certainement ce sont, pour le moment tout au moins, les scies et les haches qui sont les outils les plus importants. L'entretien des scies et généralement négligé. Notre rôle, après avoir fait cette constatation, n'est toutefois pas d'adresser des reproches aux ouvriers, mais au contraire de les instruire; c'est là le but de la commission technique.

La diversité des scies, des haches et de tous les outils utilisés est grande, la chaîne de strangulation, permettant d'éviter la fente des billes de pied lorsque les arbres sont inclinés ou couchés, est une nouveauté fort intéressante. Tous ces instruments doivent être soumis

à un examen précis permettant de recommander ceux qui présentent de réels avantages.

L'outillage mis à la disposition des ouvriers par les diverses administrations forestières est plus ou moins complet suivant les régions et l'aide financière qui leur est accordée pour l'achat de leurs outils varie beaucoup. La situation sociale des bûcherons, permanents ou saisonniers, est fort différente si l'on considère un certain nombre de cas extrêmes.

Une série de clichés illustra finalement cet exposé. Signalons encore les paroles prononcées au dîner par M. le conseiller d'Etat *Porchet*, lequel, après avoir rendu hommage à la sylviculture vaudoise, peignit en quelques traits précis un tableau non pas pessimiste, mais réaliste de la situation actuelle de la main d'œuvre et du dilemme qui se pose entre l'homme et la machine.

MM. *Jobez* et *Blanc*, nos hôtes français, exprimèrent aimablement leur satisfaction de rencontrer chez leurs amis de Suisse un gouvernement montrant autant d'intérêt à la sylviculture et un corps forestier aussi actif.

Gut.

La culture des essences exotiques en Esthonie.

A Dorpat (*Tartu*) vient de paraître le 5^{me} tome des « Annales forestières de l'Esthonie », sous la direction de M. K. Verberg. Ce petit volume de 250 pages contient 12 articles sur les sujets les plus divers, chacun d'eux étant suivi d'un bref résumé en langue allemande.

De ces articles nous en avons retenu un surtout, de M. B. *Haller*, assistant forestier, sur *la culture des essences forestières exotiques en Esthonie*.

Il ne semble pas qu'on ait attaché, jusqu'ici, grande importance, en Esthonie, à cette question. Et il n'est qu'un nombre très restreint d'espèces qui aient donné satisfaction. M. Haller arrive même à cette conclusion provisoire que ce n'est le cas que pour le mélèze de Sibérie. Mais il s'empresse d'ajouter que ce ne saurait être une raison de renoncer à la culture d'autres espèces. Bien au contraire : sa publication a pour but surtout de montrer mieux la voie à suivre dans ces essais.

Voici ce qu'écrit l'auteur sur les constatations faites avec le mélèze de Sibérie :

« *Larix sibirica* Ledeb. C'est l'arbre non indigène qui semble convenir le mieux aux conditions de l'Esthonie. La plantation la plus ancienne se trouve à Wana-Wigala, dans un sol sablonneux, riche en terreau (50 cm) et reposant sur un sous-sol lehmeux. Une placette de 23 ares, installée en 1927, a permis d'y faire quelques constatations intéressantes. A l'âge de 130 ans, le nombre des tiges était de 139, dont le diamètre variait de 18 à 90 cm; hauteur moyenne : 30 m. Sous le couvert des mélèzes, on a fait autrefois une sous-plantation d'épicéa (120 plantes).

Le volume total à l'ha s'élevait à 1092 m³ pour le mélèze et à 43 m³ pour l'épicéa, soit en tout à 1135 m³.

Un peuplement voisin d'épicéa, du même âge, avait un volume à l'ha de 490 m³.

La comparaison de l'accroissement de ces deux essences est suggestive et fait comprendre pourquoi le mélèze de Sibérie est très en faveur parmi les propriétaires forestiers de l'Esthonie.

L'auteur ajoute encore ceci : « Sur les sols qui lui conviennent, le mélèze de Sibérie est capable d'une production en matière beaucoup plus élevée que celle de l'épicéa et du pin sylvestre. Ses tiges sont d'une belle rectitude et se débarrassent de branches jusqu'à une grande hauteur. »

Chose curieuse : le mélèze d'Europe lui serait inférieur à tous égards ! Sa production en matière est plus faible et presque partout on se plaint du manque de rectitude des fûts, que l'on compare parfois à un tire-bouchon.

Le mélèze du Japon (*Larix leptolepis*) n'a été employé que rarement; aussi ne peut-on se prononcer à son endroit.

Le douglas vert a souffert, jusqu'ici, à tel point du gel qu'il est inexistant dans le pays. Le douglas bleu, ou du Colorado, n'a nulle part eu à pâtir du froid; aussi en existe-t-il, ici et là, de petits bouquets dont la réussite semble assurée.

Peu nombreux ont été les essais avec des essences feuillues d'origine exotique. Celle qui, en somme, a réussi le mieux, est le chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), lequel résiste bien au gel et dont l'accroissement s'est révélé satisfaisant.

L'auteur de l'article a grandement raison de noter le fait qu'au cours des futurs essais projetés, on se propose de considérer, mieux que jusqu'ici, quelle est la provenance des graines d'essences exotiques à employer. On ne saurait, en effet, recommander trop d'étudier sérieusement ce côté de la question.

H. Badoux.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. Décès de M. le professeur H. Schardt. En février est décédé, à l'âge de 72 ans, en pleine force, d'une embolie cérébrale, M. le Dr Hans Schardt, professeur retraité de géologie à l'Ecole polytechnique, lequel avait succédé en cette qualité à M. Albert Heim.

M. Schardt qui avait débuté dans la pharmacie, puis enseigné les sciences naturelles au collège de Montreux, la géologie aux universités de Lausanne et de Montreux, était devenu un des géologues les plus réputés de son temps.

Dans le monde savant, il était connu surtout par sa théorie des